

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de moins de 3500 habitants - COMMUNE
DE ST AUGUSTIN DES BOIS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21490266000015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU LION D ANGERS

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 49266	COMMUNE DE ST AUGUSTIN DES BOIS COMMUNE SAINT AUGUSTIN DES BOIS	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1242
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	28
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 165 093,10	955 713,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 759 929,93

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 165 093,10	1 715 642,93
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	693 133,33	512 608,10

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	34 785,36	20 892,82
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 194 417,77

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	727 918,69	727 918,69
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 893 011,79	2 443 561,62
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	215 249,00	0,00	213 050,00	213 050,00	213 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	324 859,00	0,00	372 109,00	372 109,00	372 109,00
65	Autres charges de gestion courante	117 595,00	0,00	135 110,00	135 110,00	135 110,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		657 703,00	0,00	720 269,00	720 269,00	720 269,00
66	Charges financières	63 850,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
67	Charges exceptionnelles	57 600,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	35 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		814 153,00	0,00	804 469,00	804 469,00	804 469,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	403 874,50		337 254,10	337 254,10	337 254,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	22 638,50		23 370,00	23 370,00	23 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		426 513,00		360 624,10	360 624,10	360 624,10
TOTAL		1 240 666,00	0,00	1 165 093,10	1 165 093,10	1 165 093,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 165 093,10
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	96 086,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
73	Impôts et taxes	561 500,00	0,00	563 500,00	563 500,00	563 500,00
74	Dotations et participations	296 509,00	0,00	276 413,00	276 413,00	276 413,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion courante		964 095,00	0,00	943 913,00	943 913,00	943 913,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	400,00	400,00	400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		965 095,00	0,00	944 313,00	944 313,00	944 313,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		11 400,00	11 400,00	11 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		11 400,00	11 400,00	11 400,00
TOTAL		965 095,00	0,00	955 713,00	955 713,00	955 713,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	759 929,93
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 715 642,93
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	349 224,10
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 113,00	0,00	65 500,00	65 500,00	65 500,00
204	Subventions d'équipement versées	22 400,00	19 016,67	29 383,33	29 383,33	48 400,00
21	Immobilisations corporelles	292 500,00	13 531,75	269 850,00	269 850,00	283 381,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	343 013,00	32 548,42	444 733,33	444 733,33	477 281,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 236,94	2 236,94	0,00	0,00	2 236,94
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 700,00	0,00	186 000,00	186 000,00	186 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	154 936,94	2 236,94	186 000,00	186 000,00	188 236,94
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	497 949,94	34 785,36	630 733,33	630 733,33	665 518,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	11 400,00	11 400,00	11 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	51 000,00	0,00	62 400,00	62 400,00	62 400,00
	TOTAL	548 949,94	34 785,36	693 133,33	693 133,33	727 918,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	727 918,69
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	20 892,82	20 784,00	20 784,00	41 676,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	20 892,82	20 784,00	20 784,00	41 676,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	223 074,84	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00	0,00	63 200,00	63 200,00	63 200,00
	Total des recettes financières	292 274,84	0,00	80 200,00	80 200,00	80 200,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	292 274,84	20 892,82	100 984,00	100 984,00	121 876,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	403 874,50	0,00	337 254,10	337 254,10	337 254,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	22 638,50	0,00	23 370,00	23 370,00	23 370,00
041	Opérations patrimoniales (4)	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	477 513,00	0,00	411 624,10	411 624,10	411 624,10

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	769 787,84	20 892,82	512 608,10	512 608,10	533 500,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	194 417,77
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	727 918,69
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	349 224,10
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	213 050,00		213 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	372 109,00		372 109,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 110,00		135 110,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	74 000,00	0,00	74 000,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	23 370,00	23 370,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		337 254,10	337 254,10
Dépenses de fonctionnement – Total		804 469,00	360 624,10	1 165 093,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 165 093,10
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 236,94	0,00	2 236,94
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	186 000,00	0,00	186 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	65 500,00	0,00	65 500,00
204	Subventions d'équipement versées	48 400,00	0,00	48 400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	283 381,75	62 400,00	345 781,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	80 000,00	0,00	80 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		665 518,69	62 400,00	727 918,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	727 918,69
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	94 000,00		94 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		11 400,00	11 400,00
73	Impôts et taxes	563 500,00		563 500,00
74	Dotations et participations	276 413,00		276 413,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400,00	0,00	400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		944 313,00	11 400,00	955 713,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	759 929,93
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 715 642,93
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 000,00	0,00	17 000,00
13	Subventions d'investissement	41 676,82	0,00	41 676,82
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	51 000,00	51 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		17 320,00	17 320,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		6 050,00	6 050,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		337 254,10	337 254,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	63 200,00		63 200,00
Recettes d'investissement – Total		121 876,82	411 624,10	533 500,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	194 417,77
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	727 918,69
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	215 249,00	213 050,00	213 050,00
60611	Eau et assainissement	3 200,00	4 500,00	4 500,00
60612	Energie - Electricité	28 286,00	31 000,00	31 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	2 318,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	30 000,00	32 000,00	32 000,00
60624	Produits de traitement	600,00	650,00	650,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	9 500,00	9 500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 500,00	9 000,00	9 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	4 600,00	4 650,00	4 650,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 700,00	1 700,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 500,00	3 500,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 500,00	12 000,00	12 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 500,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 800,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 380,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	1 212,00	1 300,00	1 300,00
6168	Autres primes d'assurance	3 905,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 100,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	50,00	50,00	50,00
6237	Publications	50,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	0,00	50,00	50,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	635,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 924,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	150,00	150,00	150,00
6284	Redevances pour services rendus	600,00	2 800,00	2 800,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	2 339,00	2 400,00	2 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	324 859,00	372 109,00	372 109,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 113,00	2 500,00	2 500,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	1 220,00	2 000,00	2 000,00
739211	Attributions de compensation	268 228,00	312 609,00	312 609,00
739221	FNGIR	54 298,00	55 000,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courante	117 595,00	135 110,00	135 110,00
6531	Indemnités	33 700,00	40 000,00	40 000,00
6532	Frais de mission	1 400,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
6542	Créances éteintes	159,00	160,00	160,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 605,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	0,00	300,00	300,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	200,00	200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	3 000,00	3 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	56 181,00	55 600,00	55 600,00
65888	Autres	50,00	12 000,00	12 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		657 703,00	720 269,00	720 269,00
66	Charges financières (b)	63 850,00	74 000,00	74 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 850,00	70 000,00	70 000,00
6688	Autres	0,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	57 600,00	200,00	200,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	100,00	100,00
678	Autres charges exceptionnelles	57 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	35 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		814 153,00	804 469,00	804 469,00
023	Virement à la section d'investissement	403 874,50	337 254,10	337 254,10
042	Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	22 638,50	23 370,00	23 370,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	16 593,05	17 320,00	17 320,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	6 045,45	6 050,00	6 050,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		426 513,00	360 624,10	360 624,10
043	Opérat^e ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		426 513,00	360 624,10	360 624,10
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 240 666,00	1 165 093,10	1 165 093,10

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 165 093,10
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	96 086,00	94 000,00	94 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	300,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	16,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	55 000,00	89 000,00	89 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	38 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 500,00	3 000,00	3 000,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	770,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	561 500,00	563 500,00	563 500,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	500 000,00	513 000,00	513 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500,00	500,00	500,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	36 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations	296 509,00	276 413,00	276 413,00
7411	Dotation forfaitaire	99 313,00	99 313,00	99 313,00
74121	Dotation de solidarité rurale	75 000,00	75 000,00	75 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	48 500,00	48 500,00	48 500,00
744	FCTVA	2 000,00	1 600,00	1 600,00
74718	Autres participations Etat	300,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	35 000,00	25 000,00	25 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	10 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 454,00	6 500,00	6 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	11 442,00	11 500,00	11 500,00
7488	Autres attributions et participations	8 500,00	9 000,00	9 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		964 095,00	943 913,00	943 913,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	400,00	400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	400,00	400,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		965 095,00	944 313,00	944 313,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	11 400,00	11 400,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	11 400,00	11 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	11 400,00	11 400,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		965 095,00	955 713,00	955 713,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	759 929,93
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 715 642,93
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	28 113,00	65 500,00	65 500,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	9 113,00	5 500,00	5 500,00
2031	Frais d'études	5 000,00	52 000,00	52 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	22 400,00	29 383,33	29 383,33
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	6 000,00	6 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	7 400,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	15 000,00	20 383,33	20 383,33
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	292 500,00	269 850,00	269 850,00
2111	Terrains nus	15 000,00	40 000,00	40 000,00
2116	Cimetières	25 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	40 000,00	40 000,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	850,00	850,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	80 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	5 000,00	130 000,00	130 000,00
2152	Installations de voirie	63 500,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	5 000,00	5 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	6 000,00	6 000,00
21571	Matériel roulant	40 000,00	1 000,00	1 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 000,00	5 000,00	5 000,00
2181	Installat° générales, agencements	1 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	80 000,00	80 000,00
2313	Constructions	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'équipement		343 013,00	444 733,33	444 733,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 236,94	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 236,94	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 700,00	186 000,00	186 000,00
1641	Emprunts en euros	152 700,00	186 000,00	186 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		154 936,94	186 000,00	186 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		497 949,94	630 733,33	630 733,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	11 400,00	11 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	11 400,00	11 400,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	11 400,00	11 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	51 000,00	51 000,00	51 000,00
2111	Terrains nus	51 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		51 000,00	62 400,00	62 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		548 949,94	693 133,33	693 133,33

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	34 785,36
-----------------------------------	------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			727 918,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	20 784,00	20 784,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	20 784,00	20 784,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	20 784,00	20 784,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	234 074,84	17 000,00	17 000,00
10222	FCTVA	2 000,00	8 000,00	8 000,00
10226	Taxe d'aménagement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	223 074,84	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00	63 200,00	63 200,00
Total des recettes financières		292 274,84	80 200,00	80 200,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		292 274,84	100 984,00	100 984,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	403 874,50	337 254,10	337 254,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	22 638,50	23 370,00	23 370,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 819,89	2 820,00	2 820,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	13 773,16	14 500,00	14 500,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 045,45	6 050,00	6 050,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		426 513,00	360 624,10	360 624,10
041	Opérations patrimoniales (9)	51 000,00	51 000,00	51 000,00
2031	Frais d'études	51 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		477 513,00	411 624,10	411 624,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		769 787,84	512 608,10	512 608,10

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	20 892,82
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	194 417,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	727 918,69
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .